

J'espère avoir bientôt de vos nouvelles. Notre représentant, M. Ross, vous donnera tous les renseignements que vous puissiez désirer sur nos produits, nos importations et nos exportations.

Je tiens à dire que, selon moi, le ministre du Commerce a fait une action louable en envoyant cette communication au gouvernement australien, mais, en même temps, il me permettra de lui faire observer qu'il y a dans cette lettre quelque chose de répréhensible. Mon honorable ami semble être d'avis qu'un remaniement des tarifs doit précéder l'établissement d'un service de paquebots plus fréquents entre les deux pays. Une fois obtenu le traitement de faveur qu'il recherche, il s'emploiera, dit-il, à améliorer le service que donnent les compagnies de navigation. A mon sens, le Canada ne doit pas subordonner à des changements de tarifs les encouragements qu'il donne aux transports maritimes. Chaque fois, au contraire, qu'une occasion se présente de développer le commerce, il doit encourager l'établissement de services qui le facilitent. Comme je l'ai dit déjà, le haut prix des transports joint à un service insuffisant constitue non moins une entrave au commerce des deux pays entre eux que le maintien d'un tarif exagéré. Le dernier Gouvernement a donné sur ce point un exemple que mon honorable ami ferait bien d'imiter. Afin de stimuler les échanges du Canada avec l'étranger, sans oublier la Grande-Bretagne et les colonies sœurs, nous avons, l'année dernière, donné la somme très considérable de \$1,440,000. On admettra, il me semble, que les facilités obtenues à l'aide de ces subventions ont été pour le commerce extérieur du Canada, un puissant élément de progrès.

Je me suis demandé, monsieur l'Orateur, si mon honorable ami avait quelque motif d'espérer qu'il réussira dans les négociations qu'il mène en qualité de ministre du Commerce, et je dois dire que, connaissant non seulement par ses actes, mais par ses discours, le passé de mon très honorable ami, le chef du Gouvernement (M. Borden) il n'est guère probable que l'honorable ministre reçoive de lui quelque encouragement dans l'œuvre qu'il a entreprise d'améliorer par voie diplomatique les relations commerciales du Canada avec les pays dont je parle, et je sais que parfois mon honorable ami s'enthousiasme à l'idée d'accroître le commerce extérieur du Canada. Dans un très remarquable discours qu'il a prononcé devant cette Chambre en 1891, il se déclarait en faveur d'un élargissement des avenues du commerce dans tous les sens; puis, comme si quelqu'un lui eût posé la question, il s'est écrié: Avec les Etats-Unis.

Oui, mais nous constatons, monsieur l'Orateur, qu'au moment où l'occasion s'est présentée pour mon honorable ami de prêter son grand appui et son éloquence supérieure en vue du développement des liens commerciaux avec la puissante république,

notre voisine du sud, après avoir pris la chose en considération, au moment de se lancer dans la dernière campagne politique, mon honorable ami fut un des plus ardents à repousser la proposition faite par le Gouvernement précédent en vue de développer nos relations commerciales avec les Etats-Unis.

Mais je trouve que pas plus tard que le 8 décembre dernier, mon très honorable ami le chef du Gouvernement (M. Borden), qui, lorsqu'il adresse la parole, doit être considéré comme parlant au nom du parti qu'il dirige, était l'hôte de la société canadienne de New-York, et qu'il a prononcé un discours à cette occasion. Il a pensé, je suppose, qu'il était appelé à donner à son auditoire quelques explications sur la conduite du parti dont il est le chef et qui a repoussé ou cherché à repousser la meilleure—je le dis à dessein—la meilleure convention commerciale qui ait jamais été offerte au peuple canadien. Il comprit qu'il devait donner des explications sur la conduite extraordinaire suivie par le parti conservateur relativement à cette proposition. Il adressait la parole devant un auditoire de personnes intelligentes au courant de l'histoire des négociations qui avaient eu lieu depuis un grand nombre d'années entre le Canada et les Etats-Unis. Il parlait à des messieurs qui savaient qu'au Canada tous les partis s'étaient efforcés pendant des années d'obtenir de meilleures relations commerciales entre ces deux grands pays et qui naturellement devaient être surpris de la conduite du parti conservateur et s'attendaient à recevoir quelques explications relativement à la position extraordinaire qu'avait prise le parti conservateur sous la conduite de mon très honorable ami. Qu'a dit à cette occasion mon très honorable ami?

N'oubliez pas, monsieur l'Orateur, que la lecture que je me propose de faire n'est pas, comme on pourrait le croire, un simple compte rendu de journal fait à la hâte; tout le compte rendu du discours contient la preuve que mon très honorable ami se conformant à la pratique suivie par un grand nombre d'hommes d'Etat éminents d'Angleterre et d'Amérique, avait communiqué à l'avance aux journaux des copies clavigraphiées, de son discours, avec l'entente qu'il devrait être publié quand il aurait été réellement prononcé. Je citerai un extrait du compte rendu publié par le "Standard", de Saint-Jean, le journal conservateur le plus influent du Nouveau-Brunswick, bien que j'aie vu le même compte rendu répété mot pour mot dans les autres journaux conservateurs du Canada.

Le très honorable premier ministre a dit que:

Pendant trente ans et plus nous avons suivi certaines idées et certaines vues nationales que